



### **FORMATION INITIALE**

#### Généralités :

Découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur et de connaître l'utilisation des différents E.P.I. / Equipements de Protection Individuelle

#### Durée :

1 jour / 7 heures

#### Nombres de stagiaires :

6 maximum

#### Références réglementaires :

Décret 2004-924  
Code du travail R4323-106

#### Méthodes pédagogiques :

- Exposé didactique, démonstrations  
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun  
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

**Recyclage : (R4323-106)**

Préconisé tous les 2 à 3 ans après la

#### Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la réglementation relative au travail en hauteur
- Connaître les principales protections collectives et leurs conditions d'utilisation ;
- Maitriser les principes d'utilisation des E.P.I. contre les chutes de hauteur et leurs conditions d'utilisation ;

#### Personnes concernées :

- Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à utiliser des EPI sur des sites équipés (ligne de vie et points d'ancrages à demeure)

**Pré-requis :** Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail) et maîtrise de la langue française.

#### Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

#### **Formation théorique : 0.5 j**

- La Prévention - Les Statistiques - l'Evaluation des risques
- Approche réglementaire du Travail en hauteur
- Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles
- Les différentes catégories d'E.P.I., Les Normes
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute)
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage
- Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire

#### **Formation pratique: 0.5 j (sur site équipé)**

- Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- Déplacements verticaux et /ou horizontaux

#### Modalités d'évaluation de la formation :

- Test de connaissance théorique
- Contrôle continu pour la partie pratique

#### Validation des acquis :

**Une attestation et un Passeport formation** seront délivrés aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques